

Le Triporteur

NOVEMBRE 2020 #19



> VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2021

RETROUVEZ-LE EN PAGE 11 ET 12

sictom
VAL DE SAÔNE

SOMMAIRE

- 2 · Élections
- 3 · Astuces « Zéro déchets »
- 4 · Consignes de tri
- 5 · Gel hydroalcoolique
- 6 · Le coin des enfants -
- 7 · Concours de dessin
- 8 · Gaspillage alimentaire
- 9 · Sytevom : Zéro enfouissement
- 10 · COVID-19 : consignes de tri
· Recette
- 11 · CALENDRIER 2021
- 12

LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette fin d'année nous plonge dans une récurrence du « COVID 19 » avec toutes les conséquences sanitaires et économiques que cela entraîne. Nous allons devoir redoubler de solidarité et d'énergie pour surmonter toutes ces difficultés.

2020 a été un renouvellement de nos mandats locaux, et je remercie les délégués de notre syndicat de m'avoir reconduit à cette présidence. Avec cette nouvelle équipe, nous allons axer nos priorités, sur le déploiement de la collecte des biodéchets en Point Apport Volontaire sur l'ensemble de notre territoire, et ce, dès début 2021.

Aux vues des conséquences économiques de la crise sanitaire avec la réorganisation de l'unité de traitement (SYTEVOM), de l'effondrement des cours mondiaux des matières premières qui nous pénalise sur des reversements, et de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes, nous devons maîtriser notre fonctionnement afin d'éviter une trop forte hausse du coût de la collecte.

Avec le renouvellement de notre marché de prestation au 1er Janvier 2022, nous envisageons une collecte du TRI par nos services, sur l'ensemble de notre secteur, pour une meilleure maîtrise budgétaire et une qualité de service. Dans ce même esprit, nous allons renforcer nos brigades du TRI, notre communication et créer un poste d'agent de surveillance de la voie publique, pour venir en aide aux collectivités face à ce problème récurrent des dépôts sauvages.

Il faut continuer à fournir le geste du tri au quotidien, puisque l'on constate encore trop d'erreurs dans le bac jaune (imbriqués, textile, plastique dur, et **malheureusement, des ordures ménagères**).

2020 aura marqué nos esprits, mais gardons, espoir, dynamisme et créativité pour savoir rebondir. Et n'oublions pas, **le premier déchet est celui que l'on ne produit pas.**

Malgré tout, en cette fin d'année, permettez-moi, au nom des élus du SICTOM et de l'ensemble des services, de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.



Éric MASOYÉ
Président du
SICTOM
du Val de Saône

Le 3 septembre 2020, le SICTOM du VAL de SAÔNE a procédé au renouvellement de ses instances.

Chaque Vice-Président et délégué référent a en charge la gestion territoriale de leur communauté de communes, à savoir :

- Organiser des **réunions avec les délégués des communes** pour des mises au point, veilles réglementaires et construction de projet.
- Organiser des **réunions publiques** pour l'amélioration des performances de tri et différents projets.
- **Gérer les points de collecte difficiles** sur le terrain.
- **Assurer la relation avec les usagers** (particuliers, professionnels, administrations).



Président
Éric MASOYÉ

1^{er} Vice-Président
Joseph CHAVECA
CC Val de Gray

2^{ème} Vice-Président
Marc DOILLON
CC Haute Comté

3^{ème} Vice-Président
Christophe MADIOT
CC Terres de Saône

4^{ème} Vice-Président
Éric FRECHIN
CC Triangle Vert

5^{ème} Vice-Président
Nicolas PIERRE
CC Hauts du Val de Saône

Délégué référent
Jean-Pierre CHAUSSE*
CC Monts de Gy

Délégué référent
Serge LIEUTET
CC Pays de Montbozon et du Chanois

Délégué référent
André GAUTHIER
CC Val Marnaisien

Jean-Jacques MILLERAND
Membre du bureau

Stéphane CATALOT
Membre du bureau

Noël BUCHER
Membre du bureau

Éric MADIOT
Membre du bureau

Christophe ROSSÉ
Membre du bureau

Christophe DEMAILLE
Membre du bureau

Christian NOLY
Membre du bureau

Lionel JASSEY
Membre du bureau

Yann BEURAUD
Membre du bureau

Rémy GRENIER
Membre du bureau

*Suite à la démission de M. Roland BAULEY, la candidature de M. Jean-Pierre CHAUSSE sera soumise au vote le 15/12/2020.

LES ASTUCES ZÉRO DÉCHETS DE SYLVIE

> Aillevillers-et-Lyaumont



MASQUES "FAIT MAISON" AVEC CHUTES DE TISSU

POUR RÉALISER UN MASQUE BARRIÈRE SIMPLE :

- 2 carrés de tissus de 20cm / 20cm
- 2 élastiques de 20 cm

Poser les 2 carrés de tissus endroit contre endroit.

Placer les élastiques à l'intérieur en pensant à épinglez les extrémités avant de coudre tout le tour.

Laisser une ouverture pour retourner l'ouvrage, fermer cette ouverture après l'avoir retourné.

Marquer 2 plis avec un fer à repasser.

Coudre sur les bords du masque pour qu'ils tiennent.

DE
NOUVELLES
IDÉES DANS LE
PROCHAIN
NUMÉRO DU
TRIPORTEUR



RECETTE DE LA LESSIVE AUX MARRONS

INGRÉDIENTS

- 5 à 6 marrons
- 200 ml d'eau chaude

RECETTE

Broyer les marrons dans un robot ou au marteau (emballés dans un vieux linge)

Mettre les marrons broyés dans un pot, verser l'eau chaude dessus

Laisser macérer toute une nuit jusqu'à obtention d'un mélange laiteux

Filtrer avec un entonnoir et une compresse

C'est prêt !

Mettre 15 à 20 cl par machine

Durée de conservation : environ une semaine

BON À SAVOIR

Le marron, comme le lierre, est riche en saponine. La saponine a un pouvoir lavant.

Pour le linge blanc, ajouter 2 cuillères à soupe de bicarbonate et les déposer directement sur le linge dans le tambour de la machine à laver (effet blanchissant).

Pour le linge de couleurs, sales et tâchés, ajouter 2 cuillères à soupe de percarbonate (effet détachant).

Pour l'adoucissant et l'assouplissant, « vinaigre blanc macéré à la lavande ».

LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN VRAC DANS VOTRE BAC DE TRI



CARTONNETTES, BRIQUES ALIMENTAIRES & PAPIERS
(JOURNAUX, REVUES, COURRIERS, PROSPECTUS...)



EMBALLAGES TEMPORAIRES PROPRES



BOUTEILLES, FLACONS & CUBITAINERS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES MÉTALLIQUES
(CONSERVES, CANETTES,
AÉROSOLS, BOÎTES DE THÉ...)



NE LAVEZ PAS VOS DÉCHETS À L'EAU « PROPRE »
mais avec votre eau de vaisselle par exemple.

.....
RETENEZ LES MOTS CLÉS DU TRI :
EMBALLAGES • TEMPORAIRES • VIDES • PAS IMBRIQUÉS • MATÉRIAUX SÉPARÉS • EN VRAC



Plusieurs « recettes DIY » (do it yourself, à traduire « à faire soi-même ») de solution hydroalcoolique circulent sur la toile.

L'Organisation Mondiale de la Santé a dévoilé en ligne les ingrédients ainsi que le mode d'emploi pour concevoir le liquide antibactérien.

Gel hydroalcoolique

- 833 ml d'alcool ménager 96% ou 90%
- 42 ml de peroxyde d'hydrogène 3%
- 15 ml de glycérol 98% ou glycérine

COMMENT FABRIQUER SON GEL HYDROALCOOLIQUE ?

Pour un litre de gel, il faut mélanger 833 ml d'alcool ménager 96% ou 90%, 42 ml de peroxyde d'hydrogène 3% aussi appelé eau oxygénée disponible en pharmacie, ainsi que 15 ml de glycérol 98% ou glycérine, aussi en vente en pharmacie.

À cette préparation doit être rajoutée de l'eau bouillie refroidie ou de l'eau distillée jusqu'à obtenir un litre de solution. Il faut bien mélanger le tout et verser la substance dans

les flacons de distribution à refermer rapidement. Pour différencier la solution des autres produits, étiquetez le flacon ou ajoutez du colorant, mais celui-ci doit être non toxique et non allergénique et ne doit pas compromettre les propriétés microbiennes du gel.

La solution sera placée en quarantaine pendant 72 heures, délai nécessaire pour que les spores bactériennes potentiellement présentes dans l'alcool ou dans les flacons soient détruites.



Gare aux contre-indications

- Ce produit fait maison contient de l'alcool et est donc fortement inflammable. Il ne faut pas le laisser près d'une source de chaleur ;
- Il doit être rangé en hauteur pour éviter d'être à la portée des enfants. Les accidents domestiques liés au stockage de produits toxiques sont très fréquents ;
- Ne suivez pas les autres recettes de gel hydroalcoolique qui circulent sur le web ;
- Notons qu'il est préférable de se laver les mains avec de l'eau et du savon. Si le gel hydroalcoolique est pratique en déplacement, trop souvent utilisé, il peut altérer les défenses immunitaires de la peau et provoquer des irritations.

LE COIN DES ENFANTS

CONCOURS

DÉCORE LE CAMION POUBELLE

DU 1^{ER} DÉCEMBRE
AU 28 FÉVRIER 2021

1 JE DÉCORE

Je décore le camion poubelle de la plus jolie manière possible.



2 J'ENVOIE

J'envoie mon œuvre accompagnée du coupon complété ci-contre par courrier :

SICTOM du Val de Saône
Zone Artisanale
70360 SCEY-SUR-SAÔNE

3 RÉCOMPENSE

De jolis lots à gagner !

3 gagnants au total pouvant gagner des lots d'une valeur de 20 € à 50 € environ.



EXPOSITION DES DESSINS

> SICTOM du Val de Saône
zone artisanale
du lundi au vendredi (9h-12 h et 14h-17h)

PLUS D'INFORMATIONS :

Sictomvds

@ sictom@sictomvds.com

www.sictomvds.com

QUI ES-TU ?

Prénom

Nom

Date de naissance

Adresse

.....

.....

Tél. de tes parents :

Mail de tes parents :

.....

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

accepte les conditions de participation fixées par le règlement pour mon enfant

.....

ET

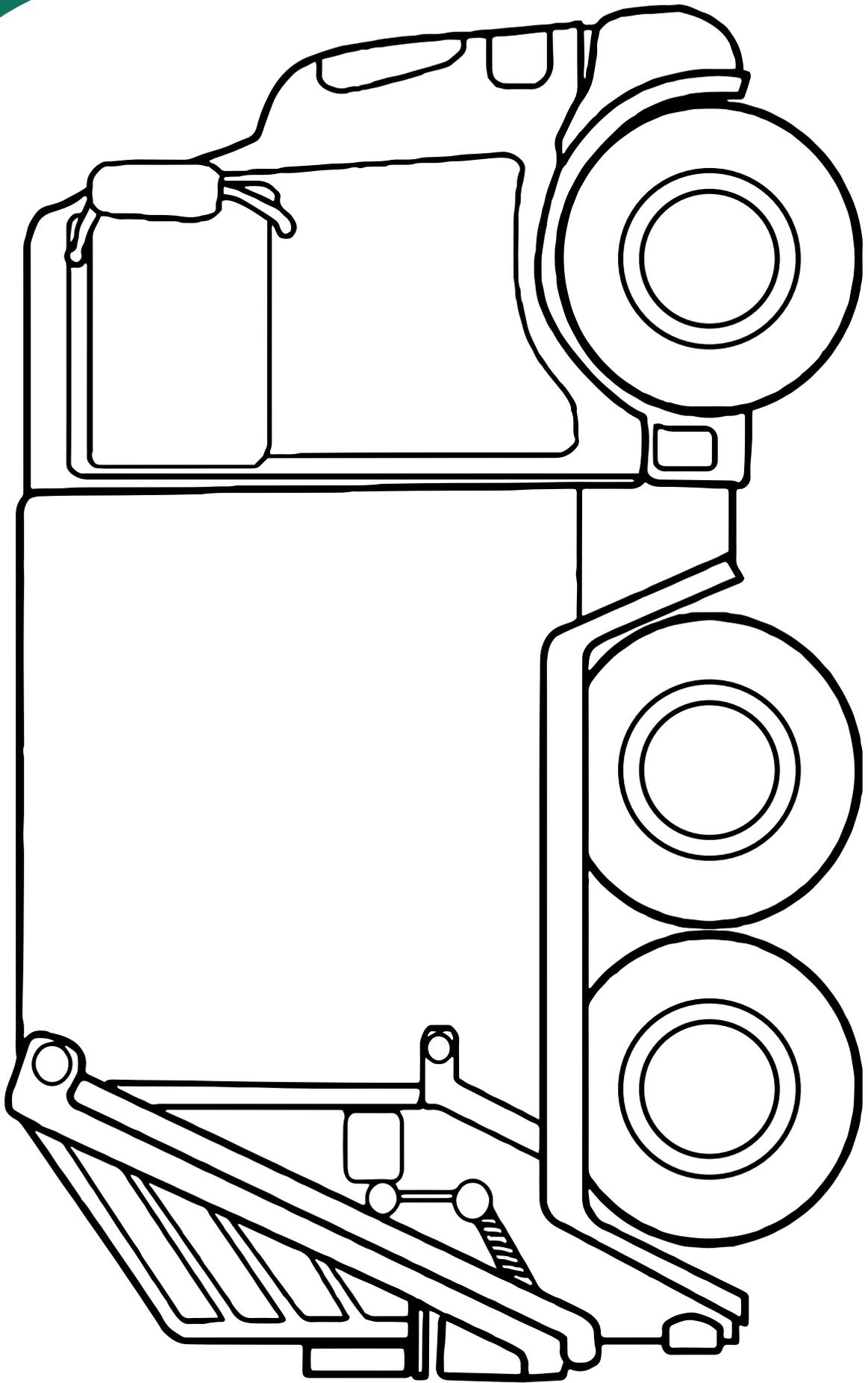
J'atteste avoir pris connaissance du règlement du concours.

J'atteste qu'il s'agit bien de l'œuvre de mon enfant.

J'autorise que le dessin de mon enfant soit exposé.

Date :

Signature :



Chaque année, la France gaspille près de 10 millions de tonnes de produits alimentaires, soit 317 kg par seconde.

Dans les ordures ménagères des Français, on trouve encore entre 20 et 30 kg de déchets alimentaires par habitant et par an dont 7 kilos d'aliments encore emballés.

Selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), cela représente un tiers de la nourriture sur Terre qui n'est pas consommée et jetée à la poubelle. (2018)

Bien ranger son frigo permet de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en respectant la chaîne du froid.

Retrouvez ci-dessous de nombreux conseils à ce sujet du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Un frigo bien rangé
Mieux conservés, les aliments sont moins gaspillés

STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

QUELQUES CONSEILS POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION DES ALIMENTS

- ✓ Ranger les aliments en respectant les températures mentionnées par les fabricants sur les étiquettes.
- ✓ Respecter la chaîne du froid.
- ✓ S'assurer que le réfrigérateur est réglé sur une température de +4°C et de -18°C pour le congélateur.
- ✓ Préférer un réfrigérateur à froid ventilé.
- ✓ Entretien son réfrigérateur et son congélateur pour éviter que les bactéries ne se propagent entre aliments.
- ✓ Nettoyer au moins une fois par mois le réfrigérateur.
- ✓ Dégivrer le congélateur au moins une fois par an et le nettoyer.
- ✓ Conserver les plats faits maison en les mettant au réfrigérateur mais les consommer rapidement.

Selon le modèle du réfrigérateur, le zone la plus froide est située soit en haut soit en bas.

- Emballer séparément les aliments crus et cuits.
- Ôter le suremballage carton ou plastique.
- Ne pas laisser trop longtemps les produits réfrigérés hors du réfrigérateur.
- Mettre en avant les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches.
- Laver une à deux fois par mois son réfrigérateur à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.

QUELQUES CONSEILS EN MAGASIN

Bien lire l'étiquetage des produits préemballés : la date, ainsi que la température à laquelle les denrées doivent être conservées, comme les denrées réfrigérées.

Deux types de date peuvent figurer sur l'emballage :

- **LA DATE LIMITE DE CONSOMMATION (DLC)** exprimée sur les produits réfrigérés par la mention « à consommer jusqu'au ». Lorsque cette date est dépassée, le produit est **IMPROPRE À LA CONSOMMATION**.
- **LA DATE DE DURABILITÉ MINIMALE (DDM - terme qui a remplacé la date limite d'utilisation optimale ou DLUO)** : une fois la date passée, **LA DENRÉE NE PRÉSENTE PAS DE DANGER** mais peut en revanche avoir perdu tout ou partie de ses qualités : goût, texture... Sur le conditionnement, la DDM est indiquée par la formule « à consommer de préférence avant... »

ZÉRO ENFOUISSEMENT



Depuis le lundi 6 juillet, le SYTEVOM a lancé une campagne de sensibilisation auprès des usagers de déchetterie, pour mieux trier leurs déchets. Cet été, 3 agents du SYTEVOM étaient donc présents sur les principales déchetteries de Haute-Saône et d'une partie du Doubs (18 sites dans un premier temps).

Ils ont parcouru les sites pour sensibiliser tous les publics : professionnels, collectivités et particuliers et les inciter à mieux trier leurs déchets avant de se rendre en déchetterie.

Trop souvent utilisée comme la benne où l'on jette tout en mélange sans trier, souvent appelée tout-venant ou encombrant, la benne enfouissement est mal connue du public.

Lorsque nous expliquons aux usagers qu'elle sera enfouie (enterrée) dans un centre d'enfouissement technique et nécessitera un suivi pendant 30 ans, les réactions sont diverses :

"IL FAUT TROUVER PLUS DE SOLUTIONS DE RECYCLAGE",
"IL FAUT RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION",
"LES GENS DOIVENT MIEUX TRIER",
"DONNER CE QUE L'ON NE VEUT PLUS CHEZ SOI" ...

Il faut savoir que le SYTEVOM propose déjà de nombreuses solutions à l'utilisateur à chaque passage.

3 principales erreurs de tri sont identifiées : des sacs fermés, des textiles et du papier/carton.

Ce qui représente aujourd'hui près de :

- 1 600 tonnes de sacs fermés (ordures ménagères mais pas que),
- 800 tonnes de textiles qui doivent être normalement déposées dans les bornes dédiées
- et 700 tonnes de papier/carton à jeter dans la benne carton ou les conteneurs papier pour les papiers.

Globalement, c'est 18 000 tonnes d'encombrant par an !

Les coûts de traitement de cette benne vont être multipliés par 4 dans les 5 prochaines années et si rien n'est fait, ces coûts seront inévitablement répercutés sur chacun d'entre nous.

Des solutions de recyclage existent, adoptons les bons gestes.

Depuis le 1^{er} juillet, de nouvelles filières de recyclage sont encore venues étoffer les possibilités de tri au sein des déchetteries, qui deviennent pour le coup un véritable « centre de tri ».

Toutes les déchetteries du SYTEVOM ne sont pas équipées de la même manière, mais de nouvelles bennes seront installées progressivement pour permettre de détourner toujours plus de matières jusqu'alors enfouies. Il sera donc possible de mieux trier : le polystyrène, les huisseries et tout récemment le plastique souple, le plastique rigide et ainsi diminuer des tonnages destinés à l'enfouissement.

L'agent de tri est là pour orienter les personnes et contrôler ce qu'elles apportent. En cas de doute, qu'elles n'hésitent pas à demander conseil aux gardiens, ils sont aussi là pour ça.

Rappelons que la déchetterie n'est pas une poubelle, ce n'est pas où je veux et quand je veux.

En réduisant l'enfouissement, nous préservons notre environnement.

TOUS MOBILISÉS!

STOP ! à l'enfouissement
L'encombrant coûte cher !

ADOPTONS LES BONS GESTES

- ✓ Je trie avant de venir en déchetterie
- ✓ Je demande conseil aux agents
- ✓ Des solutions de recyclage existent



CONSIGNES DE TRI "SPÉCIAL COVID-19"

PROTÉGEONS LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT AU CONTACT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

- Enfermez vos masques chirurgicaux de protection, vos mouchoirs en papier à usage unique, vos gants et textiles sanitaires dans un sac plastique dédié et résistant.
- Fermez-le et gardez-le 24 heures.
- Jetez-le ensuite dans votre poubelle à ordures ménagères.



COOKIES AVEC LES RESTES DE CHOCOLAT DE NOËL

RECETTE
ANTI
GASPI

100% RECYCLAGE



LISTE DES INGRÉDIENTS

- | | |
|---------------------------------------------|----------------------|
| • M&M's (1 sachet de 200 g) | • 100 g de cassonade |
| • 1 c. à café de vanille | • 50 g de sucre |
| • 1/2 c. à café de bicarbonate (facultatif) | • 1 oeuf |
| • 1/2 c. à café de sel | • 70 g de beurre |
| | • 200 g de farine |

ETAPES DE LA RECETTE

1. Fouettez l'oeuf et les 2 sucres
2. Ajoutez la vanille, le beurre fondu
3. Ajoutez le sel, le bicarbonate et la farine en 2 ou 3 fois
4. Jetez 100 g de M&M's entiers ou brisés ou les deux...
5. Formez des boules et disposez-les sur une plaque recouverte de papier cuisson
6. Enfoncez encore 3 ou 4 M&M's sur chaque cookie
7. Passez 10 minutes à 180°C
8. Laissez refroidir sur une grille avant de déguster



sictom
VAL DE SAÔNE

Pour contacter le Sictom

- > Zone artisanale - 70360 SCEY-SUR-SAÔNE
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- > Route des Ballastières - 70320 CORBENAY
Horaires d'ouverture : le lundi, de 9 h 30 à 14 h 30
- > Rue des Frères Lumière - ZAC Gray Sud - 70100 GRAY
Horaires d'ouverture : les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pour tout renseignement :

tél. 03 84 78 09 52
e-mail info@sictomvds.com
site www.sictomvds.com

